



Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine

06130 Grasse - Tél.: 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

C O M P T E - R E N D U de l'Assemblée Trimestrielle du

Lundi 28 septembre 2020 à 17h00

Espace Culturel Altitude 500

57 av Honoré Lions à 06130 GRASSE

DDEN Présents : Brigitte ANDRY, Jean-François BILLAULT, Michèle BONÉ, Armand CHAMPSAUR, Viviane CUSACK, Jean-Marc GUSTAVE, Claudine LEBLAY, Chantal MARTUCCI, Gérard MOUCHARD, Michèle PIGNAULT, Mado RAIBAUDI, Denise TETE, Gilou VERMERSCH,
Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Invitée : Mme Agnès BOUSSIGUES .

Notre Présidente, Michelle MESSIN étant excusée, Chantal MARTUCCI préside la réunion, et Jean-Marc GUSTAVE l'assiste en qualité de secrétaire de séance.

INTRODUCTION

- Cette assemblée trimestrielle se déroule dans des conditions particulières liées au COVID. En effet, lors de notre dernière réunion de bureau tenue en visioconférence, le mardi 08 septembre 2020 à 17h00, la majorité des participants s'est prononcée pour une AT en présentiel plutôt qu'en visioconférence, pour des raisons de convivialité. Malgré les grandes difficultés pour trouver une salle, Chantal Martucci a réussi à organiser, avec l'aide de notre Présidente, la réunion dans la salle de spectacle de l'espace culturel Altitude 500, ce qui permet de respecter les gestes barrières, compte tenu du nombre de participants.
- En début de séance, Chantal adresse aux participants ses remerciements pour leur présence et fait un rappel sur les gestes barrières à respecter impérativement pour la tenue de cette réunion et la protection de chacun.
- Elle souligne la présence de Mme Agnès BOUSSIGUES, nouvelle DDEN potentielle, qui a été invitée à l'AT afin de mieux connaître l'action des DDEN et rencontrée lors du forum des associations de Peymeinade. A cette occasion, Chantal rappelle les modalités de candidature

et de nomination d'un DDEN par l'IA-DASEN, après audition des membres du bureau et avis de la Présidente et proposition du Président de l'Union départementale, ainsi que la participation financière liée à l'adhésion.

Il est proposé de traiter en premier lieu les points habituels et d'aborder l'actualité dans nos écoles respectives dans un deuxième temps, à partir de 18h15.

1.Approbation du procès-verbal de l'AT du 26 juin 2020 :

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal de l'AT du 26 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

La question de l'IEN Val de Siagne est abordée. Il est précisé que M. GUITON a repris son poste et sa fonction d'IEN Val de Siagne depuis la mi-septembre, sachant qu'il devrait prendre sa retraite au cours de l'année prochaine.

2.Actions de la délégation

-Recherche de nouveaux DDEN :

Différents forums des associations ont eu lieu, notamment à Saint-Vallier de Thiey, Le Tignet et Peymeinade. Viviane Cusack et Brigitte Andry apportent quelques explications sur les deux premiers Forums auxquels elles ont assisté : La fréquentation n'a pas été importante, il est à noter que les personnes potentiellement intéressées sont déjà très occupées dans d'autres associations (5 personnes intéressées). Pour le Tignet, le nouveau Maire s'est déplacé et s'est montré très intéressé par l'action des DDEN, sollicitant l'entrée d'un second DDEN au sein de la Caisse des Ecoles. Viviane a proposé sa participation qui est à ce jour acceptée. Chantal Martucci a assuré la présence lors du forum de Peymeinade. Elle a noté une bonne participation du public et fait état de 5 personnes potentiellement intéressées. Là encore, le nouveau Maire est venu à sa rencontre.

Compte tenu du besoin de recruter de nouveaux DDEN, notamment pour le Haut Pays (Andon, afin de soulager Félix GANDON), il est proposé de participer aux forums des associations dans d'autres communes comme Saint-Cézaire-sur-Siagne, Mouans-Sartoux...)

Il est également demandé de poursuivre et de développer la communication dans les journaux propres à chaque commune et de vérifier que notre association soit bien répertoriée.

-Bulletin :

Sur demande de Chantal, Brigitte Andry se propose de soumettre un article sur le COVID (protocole, classes fermées, etc.), qu'elle transmettra à Jean DOUSSY afin « d'alimenter » le bulletin habituellement diffusé à l'occasion des vœux de nouvelle année. Chantal demande à chaque DDEN de proposer un commentaire sur ce sujet.

Claudine Le Blay appelle les DDEN à être attentifs au nombre de robinets mis à disposition au sein de chaque école, ainsi que sur l'approvisionnement en savon.

Elle propose également d'effectuer une enquête sur la protection contre la chaleur (mesures et aménagements autres que les appareils électriques de type climatisation).

Afin que notre action de DDEN soit mieux connue des parents d'élèves, Gilou Vermersch propose de demander aux Directeurs (trices) de diffuser le bulletin aux parents d'élèves (présents au Conseil d'Ecole) par voie dématérialisée.

Jean DOUSSY recherche un DDEN qui pourrait le remplacer pour prendre en charge la rédaction et l'édition de notre bulletin annuel.

-Trésorerie :

Chantal Martucci en sa qualité de trésorière de l'association, rappelle que nous disposons d'un montant de 9 263 € et demande où en sont les dépenses proposées en assemblée générale de notre AL du 24 janvier dernier ?

Henri BONE avait souhaité acquérir un ordinateur pour l'école de Caille pour la somme d'environ 600 €. Michèle Boné, son épouse, précise que ce sera effectif très prochainement et qu'Henri le remettra à la directrice.

En outre, elle propose d'acquérir un logiciel de gestion de bibliothèque pour l'école maternelle Rose de Mai à GRASSE, car les travaux ont été effectués cet été. Le coût serait de 204 €. Les DDEN approuvent cette proposition. Michèle Boné donnera à Chantal Martucci les justificatifs nécessaires de cette dépense pour payer ce logiciel.

Jean-Marc Gustave précise toutefois pour les nouveaux présents, que les DDEN n'ont pas vocation à se substituer aux communes pour les fournitures qui leur incombent, mais que c'est un moyen d'inciter ces dernières à mieux équiper leur(s) école(s).

Gérard Mouchard fait remarquer qu'il serait souhaitable de mieux faire connaître nos actions et qu'il serait donc opportun de le préciser dans notre bulletin.

Chantal Martucci informe que la location de la salle de l'ECA 500, initialement proposée à titre gratuit en raison de notre appartenance à l'Education Nationale, nous a été louée au final pour 120 €. Après vérifications de nos statuts, le tarif préférentiel pour les associations d'utilité publique a été appliqué au lieu de 600 €, tarif normal.

Autre proposition : suite à notre dernière réunion du bureau en visioconférence et compte tenu des « coupures » constatées et de la gêne qu'elles engendrent, il est proposé de souscrire un abonnement à une application de visioconférence de type « ZOOM », dans la mesure où l'épidémie de COVID risque de nous contraindre à utiliser les réunions virtuelles plutôt que présentiels. Cela représenterait un coût annuel d'environ 140 € (pour 1 animateur et 100 participants maximum).

Agnès BOUSSIGUES, invitée, nous informe du fait que l'application « ZOOM » présentant des failles de sécurité, elle peut nous proposer sur les conseils de son mari informaticien, d'utiliser un autre logiciel : « FRAMATALK ». Selon précisions de Michelle MESSIN, c'est un logiciel libre, mais les essais n'ont pas été pas très concluants : ce logiciel est basé sur le logiciel JITSI et suivant l'encombrement de la plateforme le niveau de qualité du contact n'est pas toujours très bon et il est difficile d'être plus de 5 à 6 personnes

Bien que n'ayant pas d'échanges nécessitant un haut niveau de confidentialité au sein de notre association, il est décidé d'attendre les informations d'Agnès et l'avis de notre spécialiste informatique, Jean DOUSSY, avant de souscrire un abonnement.

-Commissions de sécurité :

Le calendrier prévisionnel des visites de commission de sécurité (version modifiée cause COVID) est proposé en annexe 2.

-Rapports annuels de visites :

Les DDEN présents souhaitent détenir la nouvelle version du modèle de rapport avant les prochains conseils d'école afin de planifier la visite avec les directeurs(trices) à cette occasion.

Si cette demande ne pouvait aboutir dans les délais, il est conseillé d'utiliser la matrice de l'an passé lors de la visite, et de l'amender selon les modifications éventuelles en temps opportun.

-Renouvellement quadriennal :

Prochamment les DDEN recevront une fiche à compléter et à retourner avant le 30 octobre à Richard ROSSO, Président de l'Union Départemental des Alpes Maritimes.

Annie VERT a informé par courriel, de sa volonté de ne pas renouveler sa candidature pour 2021/2024 en précisant qu'elle exercera ses fonctions de DDEN jusqu'en juin 2021, pour finir l'année scolaire à l'école Frédérique Mistral.

Mme BOUSSIGUE, intéressée pour être affectée à l'école F. Mistral de Peymeinade, pourrait remplacer, dès sa nomination par le DASEN, notre amie Annie VERT.

- Les feuilles de frais engagés et abandons de créances pour 2020

Ces relevés seront à adresser à Chantal Martucci au plus tard le 20 décembre 2020 et suivant votre convenance, soit par voie postale (3 chemin des mimosas – 06530-PEYMEINADE), soit par courriel (chantalmartucci@yahoo.fr).

3. Actualités dans nos écoles :

Sur proposition de Chantal Martucci et afin de ne pas surcharger le procès-verbal, chaque DDEN transmettra par courriel à la Présidente Michelle Messin, avec en copie Chantal Martucci et Jean-Marc Gustave les faits marquants de son (ou de ses) école(s).

Tous les commentaires seront regroupés en annexe n°1.

Questions ou sujets divers :

SODEXO : l'intervention de Denise Tête portant sur les mobiles en carton installés par le personnel au plafond du réfectoire de l'école GAMBETTA a suscité un débat entre nous. Ces mobiles donneraient des points au personnel par la SODEXO. Il est proposé que notre Présidente interroge le service de la vie scolaire de Grasse pour avoir de plus amples informations à ce sujet.

La dotation de masques en maternelle: il est proposé qu'un courrier ou courriel soit adressé aux IEN de Grasse et Val-de-Siagne, pour connaître la suite réservée à l'annonce de la dotation en masques aux enseignants des écoles maternelles.

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

19H30 le temps est écoulé et contrairement à l'habitude lors de nos AT, nous ne partagerons pas le repas convivial avec nos conjoints et amis, du fait des mesures liées au COVID.

Le secrétaire de séance
Jean-Marc GUSTAVE

La Présidente de séance
Chantal MARTUCCI

La Présidente
Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur Jean MOREAU, 7 rue Raiberti- 06000 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr

ANNEXE n°1

Actualité dans nos écoles

I- CIRCONSCRIPTION DE GRASSE

LE PLAN DE GRASSE (Claudine LEBLAY)

Jeudi 24 septembre 2020, matinée, la **commission de sécurité** est passée à :

1-L'école élémentaire Henri Wallon :

- Lors de l'exercice, deux élèves ont été cachés par la police municipale. Les enseignants s'en sont aperçus, mais ne l'ont pas signalé à la directrice...
- Toutes les portes sont ouvertes constamment dans l'école, en raison de la COVID. Nécessité de tenir fermes toutes les portes coupe-feu.
- Difficulté signalée par la directrice : le logiciel Education nationale refuse de comptabiliser les 2 classes maternelles hébergées dans les locaux de l'école élémentaire. Pour la sécurité ce sont 60 enfants et 5 adultes qui ne sont pas pris en compte.

2-Maternelle Henri Wallon.

La directrice n'a pas été avertie officiellement : problème d'adresse postale, de boîte à lettres, de nouveau personnel mairie ? M. Guillaume ALLARD a été remplacé par Viviane.

Pendant l'exercice, les ATSEM sont restées à manger dans la cantine, bien qu'elles aient entendu l'alarme incendie... (Elles n'ont que 30 minutes de pause).

Jeudi 24 septembre 2020, après-midi, **inondations à l'école DRACEA**, le Plan confinement inondation est déclenché par la directrice.

A la rentrée **une classe a été supprimée** à l'école élémentaire Henri Wallon ce qui entraîne des classes surchargées dans les deux écoles élémentaires du PLAN, avec de nombreux enfants en situation d'handicaps.

Ecoles de Saint François et Pra d'Estang (Brigitte ANDRY)

Saint François

rien à signaler, la Directrice n'est pas très bavarde et il n'y a pas eu de conseil d'école en juin donc rien de spécial à dire si ce n'est qu'elle m'a dit avoir fait une bonne rentrée avec plein de nouveaux élèves (pas de chiffre) et une nouvelle collègue.

Pra d'Estang : ils sont restés ouverts pendant le confinement pour accueillir les enfants des soignants.

Le dernier conseil d'école s'est déroulé en juin, le 26 en effectifs réduits.

Tout s'est relativement bien passé. La Mairie comme dans la majorité des écoles leur a installé des distributeurs d'essuie mains.

Les enfants ont bien respecté les règles sanitaires.

Lors de la réouverture des écoles , au moment du déconfinement, 142 enfants sur 172 sont revenus en classe. Pour les autres bien entendu l'enseignement à distance a continué à être dispensé.

• **Continuité pédagogique** : Toutes les enseignantes ont assuré une continuité. Chaque famille disposait d'une adresse mail. Il est difficile d'évaluer ce qui a été fait ou non... l'école a eu des bonnes surprises : certaines familles qui n'ont pas renvoyé le travail ont pourtant suivi le travail quotidien.

• **Rentrée 2020** :(extrait du compte rendu du dernier conseil) 35 départs de CM2 + 7 départs dans

d'autres écoles et nous n'avons que 28 inscriptions donc nous sommes à moins 14....Ce qui ferait une moyenne de 22,4.... Normalement il y aurait dû y avoir une fermeture à Gérard Philippe... Elle a été pour l'instant ajournée à cause du confinement.... Notre zone a été réduite il y a deux ans (notamment la résidence des Micoucouliers)... Il va falloir faire attention pour les années futures. Qu'en est-il des dérogations ??? Si certaines familles demandent le quartier par dérogation, et que cela leur est refusé, ne risque-t-on pas tout simplement de les perdre sur Grasse ??? Mme Chabert explique qu'effectivement, une mixité sociale est recherchée dans chaque école. De plus, M. Augutin Lucille rappelle que le risque de fermeture de classe est plus important à Crabalona qu'à Saint Claude. Il y a plusieurs critères à prendre en compte : moins 1000 personnes sur Grasse, baisse de la natalité... Malheureusement, pour certaines familles, il y a des écoles qui ont mauvaise réputation et dans lesquelles ces familles ne mettront jamais leurs enfants... c'est une réalité du terrain. C'est pour cela, que la Mairie essaie tant bien que mal de maintenir la mixité.

Ecoles élémentaire et maternelle GAMBETTA (Denise TETE)

Le conseil d'école de juin n'a pas eu lieu en maternelle.

La commission de sécurité a constaté que les portes coupe-feu étaient ouvertes alors qu'elles devaient être tenues fermées. Or, suite aux consignes du protocole de la crise sanitaire, les portes doivent rester ouvertes afin que les enfants ne les touchent pas. Une contradiction des consignes est donc relevée entre la commission de sécurité et l'IEN.

De même, il a été signalé le nombre important de mobiles en carton pendus au plafond. Il s'avérerait que ces mobiles soient installés par le personnel pour obtenir des points de satisfaction donnés par la Société SODEXO.

Les effectifs sont en baisse et une fermeture de classe est à craindre.

Début septembre, la foudre a endommagé la chaudière de l'école et les enfants ont été évacués. Les pompiers, les agents du service technique et le maire sont intervenus immédiatement.

Ecole maternelle Rose de Mai (Michèle BONÉ)

De gros travaux de restauration ont été réalisés. La cour de récréation a été aménagée d'une piste cyclable. La bibliothèque a été rénovée.

Le conseil d'école de juin a été annulé.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions.

L'entrée de l'école se fait uniquement par les escaliers du Cours, l'entrée du bas par la Palmeraie a été fermée ce qui entraîne des difficultés d'accès pour les pompiers.

Ecole Saint Mathieu (Michèle BONÉ)

Cet établissement est en cours de reconstruction.

Ecole maternelle de Magagnosc (Gilou VERMERSCH)

Pas de problème majeur dans cet établissement..

Communication avec la directrice par courriel.

Le conseil d'école de juin a été annulé.

Ecole élémentaire Saint Exupéry – Grasse (Jean-Marc GUSTAVE) :

La rentrée 2020 se passe relativement bien, malgré un nombre d'élèves aussi important que l'an dernier mais avec une classe en moins...

Concernant le COVID : Un seul cas déclaré – la fille d'une maîtresse, elle-même testée et non contaminée. Le cas s'est déclaré après la mise en œuvre du nouveau protocole, donc pas de fermeture de classe.

Le directeur avait initialement aménagé 12 zones dans la cour, mais il a décidé, compte tenu des difficultés à respecter ces consignes, de revenir à un fonctionnement habituel.

Prochain Conseil d'Ecole : Mardi 3 novembre.

SAINT-VALLIER : (Jean-Marc GUSTAVE)

Ecole primaire Emile Félix

Pas de problème particulier.

Prochain Conseil d'Ecole : Jeudi 15 octobre.

SAINT VALLIER-DE-THIEY (Chantal MATUCCI)

Ecole Collet de Gasq : la nouvelle directrice nommée en cette rentrée scolaire 2020/2021 est une enseignante de l'école. Mes relations avec, dans l'immédiat, ont eu lieu par courriels. Elle m'a confirmé que la rentrée s'est dans l'ensemble bien déroulée.

II – CIRCONSCRIPTION DE VAL-DE-SIAGNE

LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE et PEGOMAS (Jane GUINVARCH)

La Roquette-sur-Siagne, école primaire les Oliviers: 2 cas contacts de Covid-19, aucun élève testé positif.

Pégomas, école primaire Jean Rostand : 1 cas contact Covid-19, aucun élève positif.

Les difficultés induites par la pandémie sont moindres par rapport à la fin de l'année scolaire 2019-2020, car le protocole sanitaire a été allégé.

Les enseignants veillent scrupuleusement au lavage des mains des élèves et au respect des gestes barrières par tous. (ressenti des enseignants)

Chaque école a adopté une stratégie efficace pour que tous les enfants puissent déjeuner en restauration scolaire.

J'ai assisté à 2 exercices évacuation incendie aux Oliviers et Jules Ferry. D'autres exercices sont prévus.

Une commission de sécurité est prévue lundi 5-10 à Jules Ferry à 9h, je serai présente.

Les dates des conseils d'école du 1er trimestre sont fixées pour les 5 écoles.

Il faut rendre hommage aux enseignants et à tous les intervenants dans l'école, pour leur engagement et la tâche accomplie en ces temps difficiles.

Ecoles de MOUANS-SARTOUX (Christian LAVAUX)

M. Guillon (IEN de la circonscription de Val-de-Siagne) a repris ses fonctions et était présent avec Mme Bouissou, conseillère pédagogique, à la réunion de rentrée qui a eu lieu en mairie.

Le temps scolaire est maintenu sur le format des 5 jours.

Les directrices et les responsables des TAPS ont fait part des problèmes insurmontables liés au principe des "bulles", à savoir 2 ou 3 classes dans un espace exclusif en cour, aux toilettes, à la cantine, en activités.... : comme ceci était au-delà du protocole, il a été décidé en commun de les supprimer et de se "contenter" des préconisations du protocole.

Les élèves mouansois sont 1042 cette année pour 1014 en 2019 mais pas de création de classe malgré ce qui était à un moment prévu d'où CP supérieurs à 24.

Certains parents restent inquiets quant à l'efficacité des mesures," les APE se sont chargées de les apaiser."

J'ai demandé à l'IEN ce que les DDEN pouvaient faire : " qu'ils continuent comme, en respectant le port des masques et les gestes barrières, au même titre que les intervenants"

Ecole élémentaire Aimé LEGALL : (Michèle PIGNAULT)

J'ai assisté au conseil d'école élémentaire Aimé Legall en présentiel dans la cours de l'école le lundi 22 juin 2020 . Pendant le confinement , il y a eu un élève décrocheur par classe. Lors des 2 semaines de retour à l'école pour tous , 80 pour cent des élèves étaient présents. La gestion des groupes d'enfants dans le respect des règles sanitaires a été compliquée et contraignante. Heureusement la coordination entre le personnel enseignant et les employés du périscolaire a été bonne.

La municipalité a ajouté plusieurs lavabos et robinets supplémentaires pour faciliter les lavages des mains . Pour réduire la chaleur dans les classes la mairie a prévu de remplacer une partie de la cour goudronnée par de la végétation incluant des arbres de haute futaie qui apporteront de l'ombre sur le bâtiment . Ces travaux permettraient aussi de désimperméabiliser une partie des sols.

Ecole maternelle LEGALL (Mado RAIBAUDI)

Une nouvelle directrice a été nommée ; dans l'immédiat, rien de particulier à signaler.

Ecoles maternelle et élémentaire MOUGINS Le Haut (Gérard MOUCHARD)

Les conseils d'école du dernier trimestre ont été annulés.

Les locaux de l'établissement scolaire sont agréables.

Une réunion de la Caisse des écoles a eu lieu.

Une rencontre avec les directeurs d'école est prochainement prévue.

PEYMEINADE (Chantal MARTUCCI)

Ecole élémentaire Saint Exupéry : à la rentrée scolaire, après comptage des élèves par l'intérimaire de l'IEN, une classe devait faire l'objet d'une fermeture. En évoquant 2 élèves absents pour raison de santé, 2 inscriptions fin septembre et la livraison de nouveaux logements proches de l'école et après réunion de la commission adéquate, la classe a été maintenue au soulagement des enseignants et des parents.

Pour des suspicions de Covid-19, deux classes ont été fermées, l'enseignement s'est poursuivi à distance.

Après les grandes vacances et les mois de confinement, les enseignants ont remarqué que les enfants étaient contents de retrouver leur école, leur instituteur et leurs camarades de classe.

Une commande supplémentaire de savon a été livrée.

Les travaux prévus pendant les vacances estivales n'ont pu être réalisés l'école étant occupée par le centre de loisirs. Ils seront effectués pendant les congés de la Toussaint. Le matériel et mobilier étant déjà commandés et livrés.

Ecole maternelle Saint Exupéry : à part un cas de suspicion de Covid qui a entraîné la fermeture d'une classe, la rentrée des classes s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Pour la sécurité des enfants, les parents demandent toujours la possibilité de reculer l'emplacement du portail de l'école à l'intérieur du parking inoccupé en raison du plan Vigipirate, afin de ne pas rester en attroupement sur la chaussée aux heures d'entrée et de sortie des enfants.

Maternelle Fragonard- Peymeinade : (Viviane CUSACK)

CE a eu lieu en présentiel le 16 Juin avec les mesures de sécurité (masque, solution hydro-alcoolique et distanciation sociale), la directrice avait donné le choix de le faire en télé conférence ou en présentiel.

École a fonctionné pendant tout le confinement pour recevoir les enfants des enseignants ou du personnel soignant : 2 à 3 enfants.

Le contact a été gardé par téléphone ou mail et mise en place d'une plateforme pour s'abonner à "ma classe à la maison".

Des félicitations ont été adressées aux ATSEM qui se sont beaucoup investies et qui ont fait un travail remarquable.

La reprise a eu lieu le 18 Mai pour les GS avec 2 groupes 2 jours par semaine chacun pour permettre de tout nettoyer. Les enfants se sont vite habitués et sans problème aux gestes barrière.

Point sur les travaux:

- les barres de sécurité pour les portes dans les lieux de mise en sécurité et les cloisons dans les toilettes ainsi que la révision de la plomberie et des toitures devaient être fait pendant l'été.

Pour permettre un grand nettoyage pendant l'été, le Centre de loisirs n'aura pas lieu à Fragonard mais sur Saint-Exupéry cette année.

Maternelle Val du Tignet :

Tâm y a assisté car je n'étais pas disponible.

Le CE a eu lieu en présentiel avec l'ensemble des personnes excepté 2 personnes excusées soit 15 personnes.

Une liste de travaux à prévoir pour la rentrée a été énumérée. Des remerciements pour l'entretien régulier des locaux ont été adressés à la Municipalité.

La continuité pédagogique a été assurée avec des retours assez réguliers.

Pour la ré-ouverture des GS la 1^{re} semaine les enfants étaient très contents de revenir à l'école avec une bonne connaissance des gestes barrière mais une difficulté à respecter la distanciation sociale.

Présentation aux parents du plan reprise par mail. Le personnel mairie qui a fait preuve d'une grande adaptabilité a été remercié par la Directrice.

Présentation du dispositif 2S2C (Sport, Santé, Culture, Civisme) pour répondre aux besoins des familles dont les enfants seraient accueillis à temps scolaire partiel en raison de l'école en alternance (2 jours consécutifs pour une demi-classe et 2 jours pour l'autre moitié pour permettre la désinfection des classes).

Budget Mairie est en hausse pour les fournitures passant de 40 à 43 € par enfant, de 150 à 155€ pour le bureau. L'ordinateur de bureau a été remplacé. Pour le budget investissement 2 bureaux ont été commandés, pour le reste : tableau blanc magnétique, chevalet peinture, coin bébé, matériel pour parcours motricité, le vote sera fait après les élections.

Budget transport n'a pas été utilisé, il y aura possibilité de transfert sur un spectacle à la rentrée.

Pour l'accueil des nouveaux élèves, la Directrice fera visiter l'école aux familles par groupe de 5 avec masque pour les adultes

Ecole élémentaire Marius Campagno- Le Tignet (Jean-Marc GUSTAVE) : :

Nouveau Directeur : M. PILLONE, qui s'est vite mis « dans le bain », avec une commission de sécurité mi-septembre. Cela s'est très bien déroulé avec un exercice d'évacuation réussi et les compliments du CNE FARAUT, pour sa connaissance des lieux et le bon déroulement de la visite. Prochain Conseil d'École le Vendredi 16 octobre.

Ecole Pont du Loup (Gilou VERMERSCH) :

J'ai été invitée à la commission de reprise de l'école du dé-confinement pour mettre en place le protocole de la crise sanitaire. L'accueil des enfants dans les classes en juin a été limité en nombre. Pas de fermeture de classe comme le prévoit les textes dans le moyen pays
J'ai visité la nouvelle école en construction dont la structure est bien pensée au niveau de l'environnement.

Ecoles de CIPIERES et de GREOLIERES (Gilou VERMERSCH)

Effectifs en baisse, 14 élèves par classe.

Aucun fait particulier à noter.

Les enseignants ont voté pour la mise en place du carnet de liaison par internet.

ANNEXE n°2

NOUVEAU CALENDRIER PREVISIONNEL 2020 COMMISSIONS DE SECURITE POUR LES ECOLES DELEGATION DE GRASSE ET VAL DE SIAGNE

Suite à l'épidémie de Coronavirus, toutes les visites de sécurité de mars (début de confinement) à juin 2020 ont été reportées en septembre et octobre selon le calendrier ci-dessous :

SEPTEMBRE :

- 15 septembre : Ecole Saint Martin de Gioue à Mougins
- 17 septembre : Groupe scolaire Gambetta à Grasse
- 21 septembre : Ecole élémentaire Marius Campagno à Le Tignet
- 24 septembre : Groupe Scolaire Henri Wallon à Grasse
- 28 septembre : Groupe Scolaire à Saint Cézaire
- 28 septembre : Groupe scolaire du Village à La Roquette

OCTOBRE

- ~~1er octobre~~ : Groupe Scolaire St Mathieu à Grasse → **Report le 18 décembre 2020**
- 5 octobre : Ecole Ferry à Pégomas
- 8 octobre : Groupe Scolaire Orée du Bois à Mouans-Sartoux
- 13 octobre : Ecole maternelle Clément Rebuffel à Mougins
- 15 octobre : Ecole maternelle du Cinsault à Plascassier Grasse

Nota : attention, ce calendrier n'est que prévisionnel, il est susceptible d'être modifié et devra être confirmé en temps opportun.

Les visites auront lieu le matin **pour 09h00 ou 09h30** selon les communes.

En cas de problème, contacter Jean-Marc :

Par tél : 06 08 26 57 88

Ou par mail : jean-marc.gustave@wanadoo.fr